



AVIS DU MAIRE

-

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

-

Le conseil municipal se réunira à nouveau en mairie,

Vendredi 19 juillet 2019 à 20h30

Affiché le Vendredi 12 juillet 2019

-

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire

1. Attributions de compensation
2. Recomposition du Conseil Communautaire
3. Convention d'objectifs Association Felletin Patrimoine Environnement
4. Remboursement du montant du préjudice de dégradations urbaines
5. Droit de préemption urbain : information du conseil municipal

Questions diverses

Le Maire



Jeanine PERRUCHET